

RAPPORT D'ACTIVITE 2008





Le mot du Président

Yves Contreras

Les enjeux techniques, réglementaires et financiers ont rarement été aussi importants qu'aujourd'hui pour les collectivités territoriales. Il faut répondre aux demandes accrues de nos populations et à une diminution importante des contributions de l'Etat dans un environnement en pleine mutation.

Cette conjoncture ne fait qu'accroître la raison d'être des intercommunalités telles que le Sitpi :

- Mutualisation : rendre le meilleur service au meilleur coût,
- Solidarité : développer des politiques basées sur l'expérience et l'échange avec pour finalité le service aux citoyens,
- Développer la collaboration : renforcer la coopération avec les villes pour faire ensemble des choix techniques et financiers pertinents.

Cette année 2008 s'est inscrite dans cet état d'esprit avec de nouvelles équipes municipales. Elle a marqué pour nos collectivités une réussite importante en matière d'évolutions des outils de gestion financière et de gestion des ressources humaines mis à disposition de nos communes adhérentes.

En effet, l'année écoulée a vu le démarrage réussi du logiciel de gestion financière. Grâce au travail collectif de l'éditeur Ciril, des services financiers des communes et du Sitpi, cette migration s'est passée sans incident ou contretemps. L'ensemble des modules du système d'information financier a été mis en œuvre y compris des outils d'analyse complexes.

Cette année a été également mise à profit pour préparer la difficile migration de notre système d'information de Ressources Humaines. Je tiens à souligner la synergie développée et la qualité du travail fourni par l'ensemble des membres du groupe de projets intercommunaux.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Yves Contreras.

1. Activités du Sitpi

Présentation du Sitpi

Le Syndicat Intercommunal pour la Télématicque et les Prestations Informatiques (Sitpi), créé en 1974, regroupe aujourd'hui **quatre communes** de l'agglomération Grenobloise : Echirolles (32 792 habitants), Fontaine (23 297 habitants), Le Pont de Claix (11 612 habitants) et Saint Martin d'Hères (35 733 habitants).

Le Sitpi est situé 48, Avenue Jean Jaurès à Fontaine (Isère). C'est un SIVOM (Syndicat à vocation multiple). Il possède deux compétences : l'informatique (4 communes) et la télématicque (3 communes). A ce jour, seule la compétence informatique est encore effective.

Le Sitpi et les services informatiques des communes travaillent en étroite collaboration. Le syndicat gère l'ensemble des applicatifs mis en commun par les quatre communes. Sur certains secteurs informatiques, le syndicat intercommunal n'intervient pas. En effet, tout n'est pas mutualisable et les services informatiques ont en charge la gestion technique du parc informatique, l'assistance aux utilisateurs et la gestion des applications non mutualisées. Ils gèrent également leur système d'information dans lequel viennent s'inscrire les applications du Sitpi.

A la suite des élections municipales, un nouveau comité syndical a été mis en place.

Le nouveau Bureau se compose comme suit :

<u>Président</u>	:	Yves Contreras	(Commune de Fontaine)
<u>1^{er} Vice-Président</u>	:	Ahmed Méité	(Commune de Saint Martin d'Hères)
<u>2^{ème} Vice-Président</u>	:	Ali Yahiaoui	(Commune du Pont de Claix)
<u>3^{ème} Vice-Président</u>	:	Michel Goizet	(Commune d'Échirolles)

Dans le cadre du nouveau mandat, les élus ont souhaité lancer une mission confiée à un cabinet extérieur sur le bilan des prestations réalisées et analyse des perspectives du Syndicat Intercommunal. Cette étude se déroulera sur l'année 2009.

Les objectifs du Sitpi

Disposer d'un outil performant

L'objectif fixé par le comité syndical est de pouvoir disposer d'un outil performant et qui permette d'apporter des compétences sur les projets intercommunaux, de développer des synergies entre les communes et de réaliser des économies globales sur la fonction «Systèmes d'Information».

Participer à la vision globale des systèmes d'information

Le pilotage du système d'information de chaque collectivité reste sous la responsabilité des DSI. Le Sitpi fournit les éléments nécessaires à l'alimentation de celui-ci et à son analyse.

Développer les valeurs de partage et de solidarité portées par l'intercommunalité

La constitution de structures intercommunales se base sur des valeurs où il n'y a pas de lien direct entre la contribution et les retours quantifiables. Le Sitpi, sans appartenir à la commune, en est l'émanation directe. Le versement de contingents ne saurait donc être assimilé à la contrepartie d'une prestation « commerciale » rendue par le syndicat mais bien à une communauté de moyens et de compétences.

Optimiser les choix budgétaires des collectivités

La constitution d'une intercommunalité doit être source d'économies pour ses membres. On ne doit pas retrouver deux fois des dépenses identiques. Les économies générées par le biais de l'intercommunalité doivent permettre aux communes de disposer de marges de manœuvre supplémentaires.

Les activités du Sitpi

L'assistance aux utilisateurs

L'équipe en charge de l'assistance assure la maintenance de premier niveau. Elle est un relais à valeur ajoutée avec les équipes de niveau avancée des éditeurs. L'assistance ainsi rendue peut personnaliser les réponses et être très réactive (contrairement aux assistances des éditeurs de logiciels).

L'idée forte de cette prestation est de fournir aux utilisateurs des communes un service performant, réactif et connaissant parfaitement leur environnement de travail. Les communes disposent ainsi d'une palette de compétences et d'expertise mutualisée. Les équipes d'assistance assurent la réception et le traitement de toutes les demandes utilisateurs relevant de l'usage des solutions informatiques du Sitpi. Elles fournissent l'assistance logicielle (support technique et fonctionnel) ainsi que des conseils pour l'utilisation de certains logiciels métiers. Cela concerne également la mise en oeuvre de paramétrages répondant aux attentes des collectivités.

Ils assument la réception et le traitement de toutes les demandes des utilisateurs relevant de l'usage des solutions informatiques disponibles.

Indicateurs 2008

- 2 539 demandes d'assistance,
- 82 % des appels sont résolus dans les 2 jours suivant l'ouverture du ticket d'assistance.

L'exploitation technique du centre informatique

L'administration et la supervision ont pour objectifs majeurs la qualification et la quantification du niveau de service offert par l'infrastructure de production. Elle a pour axes principaux la disponibilité, la performance et la sécurité. L'exploitation réalisée par le SITPI permet de réduire au minimum les délais d'indisponibilité (dispositifs d'alertes et les mécanismes d'escalade).

Le suivi des performances des différents composants du système de production est placé au cœur du dispositif de supervision. Pour chaque sous-ensemble, matériel, système d'exploitation, services, applications, un référentiel est établi. Le suivi des performances est en relation directe avec la détermination du taux de disponibilité. Il permet également aux exploitants d'affiner le paramétrage des systèmes pour optimiser leurs usages. Il est un élément factuel clé qui permet au SITPI de mieux gérer les évolutions logicielles et matérielles de ses infrastructures : mises à niveau, changement de destination, renouvellement, acquisitions supplémentaires. La mesure de la performance passe également avec une métrologie de l'infrastructure de communication.

La sécurité concerne la protection du système de production contre la volonté hostile de tiers. Il s'agit de parer à des actions menées directement, au titre d'une intrusion, ou indirectement, par le biais d'agents logiciels; virus, vers, chevaux de Troie. La lutte contre ces menaces passe avant tout par la qualité du travail d'administration que mènent les exploitants. La sécurité permet de garantir la pertinence et la fiabilité des données et la continuité du service fourni.

Un audit régulier des éléments de l'infrastructure de production est réalisé. Cet audit a pour but de vérifier la non altération des systèmes. Il a aussi pour but de vérifier le niveau de sensibilité de l'infrastructure aux failles de sécurité connues. A cette recherche proactive de failles est couplée une écoute continue de l'activité réseau en vue de détecter toute activité suspecte.

Indicateurs 2008

- 36 serveurs
- Disponibilité annuelle du réseau intercommunal : supérieure à 99,9 %
- Disponibilité annuelle des serveurs intercommunaux : supérieure à 99,9 %

La formation

L'action de formation, souhaitée par les élus du comité syndical du Sitpi et classée en priorité dans le schéma directeur, est entrée dans la phase opérationnelle depuis plus de deux ans.

Cette action permet de réaliser des économies d'échelle, de former un nombre plus important d'agents territoriaux et de participer au développement de la bureautique libre Open Office au sein de nos communes.

Le Sitpi travaille en très étroite collaboration avec les services formation des communes. Des réunions périodiques sont organisées.

Les axes de formations du Sitpi vont dans plusieurs directions.

Former à la bureautique

Ces formations sont à destination d'utilisateurs maîtrisant déjà l'outil informatique.

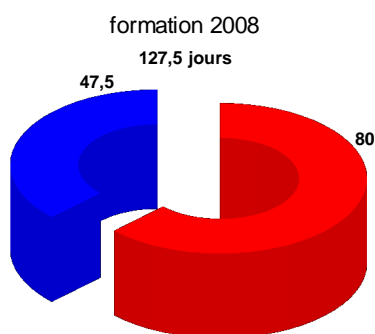
Un volume important de formations sur la **bureautique libre Open Office** V.2 est dispensé. L'avantage de cet ensemble de logiciels est qu'il est « gratuit » et d'un niveau professionnel. Pour information, le présent courrier est rédigé avec cet outil qui se décompose en plusieurs modules : un traitement de texte (Writer), un tableur (Calc), un logiciel de dessin (Draw) et un logiciel de présentation assisté par ordinateur réalisant des diaporamas (Impress). La philosophie retenue pour les formations n'est pas l'outil mais l'usage que l'on en fait. Lors de cours et sur l'ensemble des niveaux, les stagiaires abordent le traitement de texte et le tableur afin qu'ils possèdent un véritable outil bureautique et non une machine à écrire ou une calculatrice sur ordinateur. Les stagiaires repartent avec un manuel de référence de grande qualité et un mémento recto-verso plastifié récapitulant les opérations les plus courantes.

Former aux applications métiers

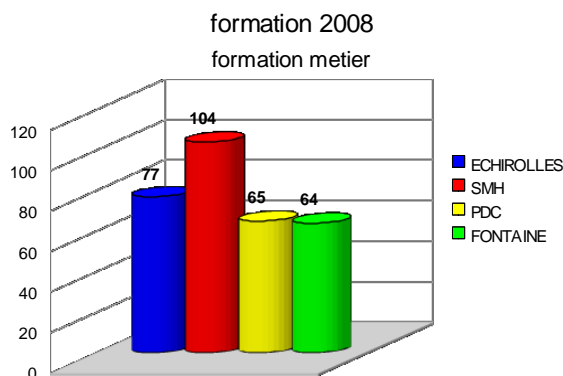
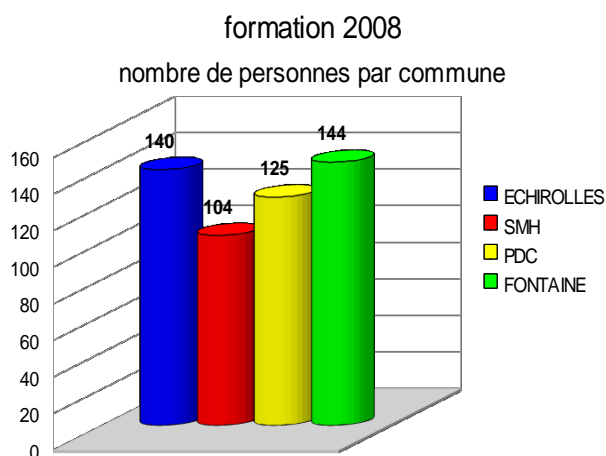
De nombreuses formations sur l'utilisation des logiciels intercommunaux sont proposées aux agents des collectivités. Ces formations permettent de favoriser l'échange d'expérience entre collectivités, de faciliter l'usage des logiciels pour les services et d'optimiser les coûts.

Indicateurs 2008

- 717 jours / homme dispensés



■ Formation bureautique ■ Formation métier



Les activités connexes

Editique

Dans le cadre de l'exploitation informatique du centre, des éditions sont réalisées pour le compte des collectivités. Cela permet de réduire les coûts d'impression et de possession des matériels communaux. Une imprimante de production XEROX a été acquise en 2008. C'est sur cette machine

que sont imprimées pour l'ensemble des communes: les cartes d'électeurs, les listes électorales, les fiches de paies, les gros documents financiers et comptables, les factures d'eau, les lettres de relance des bibliothèques etc...

La nouvelle imprimante a permis de réaliser une économie de fonctionnement d'environ 8 000 euros par an.

Façonnage

En fonction du type de documents, des opérations de façonnage sont réalisés (collage simple, avec intercalaires, cartonné etc...).

Mise sous plis et affranchissement

Le Sitpi procède à la mise sous pli et à l'affranchissement d'un certain nombre de documents.

A l'heure actuelle, sont mis sous plis :

- les bulletins de paie,
- les lettres de relance pour les bibliothèques,
- les factures d'eau (y compris les TIP et l'information aux usagers).

A l'heure actuelle, sont affranchis pour le compte des communes :

- les lettres de relance pour les bibliothèques.

Pour cela, le syndicat dispose d'une machine réalisant la mise sous pli et d'une machine à affranchir.

Livraison dans les communes

Le livreur du Sitpi procède à la livraison des documents édités pour le compte des communes par le centre d'exploitation. La livraison est quotidienne. Une autre mission de livraison importante est la « compensation » des livres de bibliothèques. En effet, les livres appartiennent à un fond commun pour les quatre villes et peuvent être empruntés indifféremment par les lecteurs de toutes les villes ou réservés à partir du site Internet. C'est donc le Sitpi qui s'occupe *d'aller chercher le livre et de le rapporter si celui-ci n'appartient pas à la bibliothèque de rattachement du lecteur.*

L'hébergement de sites Internet

Même si l'hébergement Internet n'est pas sa vocation première, le Sitpi héberge le site du Sitpi (www.sitpi.fr), le site des bibliothèques du Sitpi (www.biblio.sitpi.fr) et le site Internet du Système d'Information Géographique (www.sig.sitpi.fr).



Indicateurs 2008

- **48 792 fiches de paie** éditées en 3 exemplaires, mises sous plis et livrées
- **5 510 Déclarations sociales annuelles**
- **8 892 livres transportés** dans le cadre du prêt intercommunal
- **61 000 factures d'eau** éditées, mises sous plis et livrées
- **490 000 pages pour le suivi comptable et financiers**
- **6 550 fichiers transférés** de manière dématérialisée
- **49 000 pages** de documents électoraux
- **190 000 enveloppes personnalisées pour la propagande électorale**

Les principaux projets 2008 du Sitpi

Le déploiement du logiciel de gestion financière Civil Net Finances

Le logiciel Civil Net Finances est entré en service au 1er janvier 2008 après reprise de données (tiers, plan de comptes, ...etc) à partir de l'ancien logiciel « Macle ». Celui-ci restera accessible en consultation aux services pendant cinq ans. La préparation budgétaire et l'édition des budgets 2008 a été intégralement réalisées avec le nouveau logiciel sans difficultés majeures.

Le module comptable (titres et mandats) a démarré au 1er janvier de façon satisfaisante.

La mise en œuvre progressive des différents autres modules de Civil Net Finances ainsi que celle du plan de formation y afférent se sont poursuivis tout au long de l'année 2008.

La recette définitive du produit a été réalisée en décembre 2008.

Le groupe de pilotage finances, constitué en début de projet, s'est réuni quatre fois en 2008 (mai, juin, septembre et novembre) afin de faire le point, en partenariat avec l'éditeur, sur l'état d'avancement général du projet. C'est le groupe de pilotage qui a proposé la recette définitive du logiciel.

Parallèlement au déploiement du logiciel, l'équipe « support produit » du SITPI a approfondi son niveau de compétence et d'expertise « métier » afin d'apporter le meilleur service possible aux

services des collectivités.

L'appui et l'implication des équipes de l'éditeur CIRIL au démarrage puis au déploiement de Civil Net Finances a été efficace.

La préparation au démarrage du logiciel de GRH/Paye GRH2000

En matière de GRH/Paye, l'année 2008 a été marquée par le choix et la préparation du démarrage du logiciel GRH2000 de CIRIL.

En début d'année, le groupe de projet constitué afin d'établir le cahier des charges pour le changement de logiciel de GRH/Paye a activement travaillé au dépouillement et à la comparaison des offres au travers de sous-groupes spécialisés (paye, carrières, absences, formation, ...etc). En conclusion de ce travail, le groupe de projet a proposé à la commission d'appel d'offres du SITPI de retenir le logiciel GRH2000 de CIRIL. La commission a retenu cette proposition en février 2008.

Le groupe de projet s'est réuni deux fois en juin avec l'éditeur choisi afin d'affiner le planning de préparation à la mise en service (en janvier 2009) ainsi que celui des différentes formations de l'automne.

Juillet 2008 a été consacré à la réalisation des études différentielles pour chacune des collectivités du SITPI. Ces études avaient pour objectif de présenter en détail le logiciel aux services et de recueillir les particularités de chaque collectivité (régime indemnitaire, mutuelles, ...etc) pour les intégrer dans le paramétrage de GRH2000. L'interface Paye/Finances et la nécessaire mise en cohésion du plan de compte a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ces études.

Le groupe de projet s'est réuni quatre fois de septembre à décembre afin de faire le point du déroulement du processus de mise en place de GRH2000 et de suivre le planning de formation.

Trois « payes d'essai » en octobre, novembre et décembre ont été réalisées d'abord qualitatives puis quantitatives afin de valider le démarrage de janvier 2009.

Comme en finances, le partenariat avec l'éditeur CIRIL a été bénéfique et a permis beaucoup de sérénité lors du démarrage de janvier 2009.

Le lancement d'une étude sur la continuité et la reprise d'activité en cas de sinistre

Cette consultation a été lancée après une réflexion importante tout au long de l'année avec les services informatiques et les élus des communes adhérentes.

L'entreprise retenue (APX Syntar et Bull) a été choisie au mois de Décembre.

Les objectifs du SITPI dans cette démarche étaient identifiés comme suit :

- Améliorer la disponibilité des systèmes, garantir un temps de rétablissement et préparer une réflexion globale sur un Plan de Reprise d'Activité (PRA),
- Mutualiser les ressources systèmes,
- Rendre un service exemplaire aux communes adhérentes,
- Ouvrir les services aux communes,
- Délivrer des compétences à la carte,
- Offrir des environnements de tests, de formation et de pré-production pour les applications.

Les gains escomptés sont les suivants :



Acteur global de votre système d'information

Les Gains

Technologiques

- Système moderne et innovant
- Système facilement adaptable aux évolutions du SITPI et des mairies : Charges, nouveaux services...
- Réponse complète aux contraintes en terme de sécurité informatique pour les administrations
- Apport de nouvelles fonctionnalités

Performance

- Augmentation générale de la qualité du service aux utilisateurs et aux administrés

Consulting, Intégration, Technologies,



Acteur global de votre système d'information

Financier

- Economie sur les coûts de fonctionnement :
12 K€ sur la maintenance des serveurs
- Assurance contre la perte d'activité :
2,5 jours d'arrêt = 65K€ = Investissement nouvelles architecture

Aspects humains

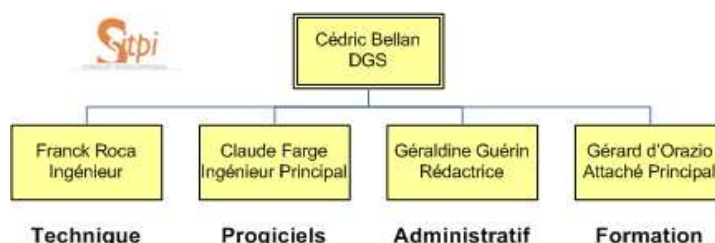
- Rationalisation des activités du personnel du centre informatique : Gestion de projet, assistance utilisateurs...

Consulting, Intégration, Technologies,



2. Organisation

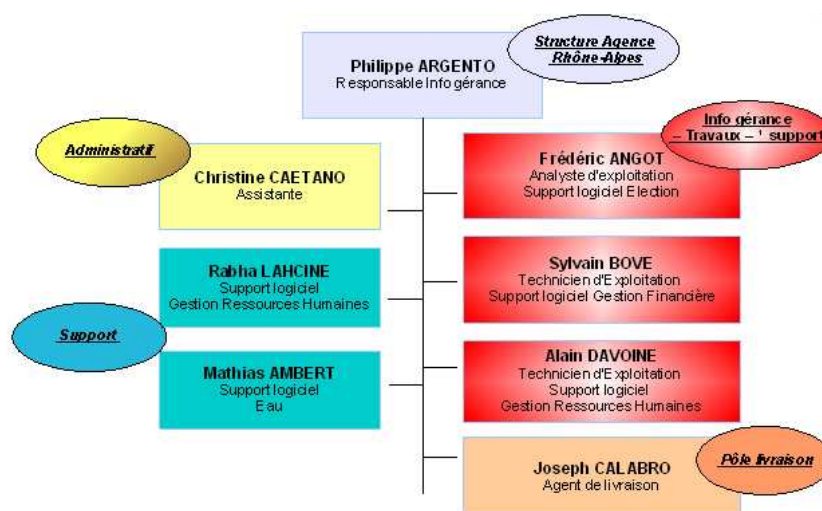
Le Sitpi n'a pas de services supports comme les communes, il doit assurer seul l'ensemble des tâches qui incombent à une collectivité (GRH, Comptabilité publique, marchés publics, gestion des contrats, délibérations etc...). Il doit donc à la fois posséder des compétences techniques pour son coeur d'activité et des compétences administratives et budgétaires pour la gestion de la collectivité.



Le fonctionnement du CTI est historiquement délégué dans le cadre d'un marché public d'infogérance même si les élus ont tenté une réinternalisation lors du renouvellement du précédent marché (2007) n'a pas été accepté par la Préfecture. Le marché actuel a été attribué à la Scop Sigec pour la période 2007-2010. Une réflexion politique se posera pour l'échéance de 2010.

C'est dans ce contexte que les élus ont souhaité créer un poste de technicien supérieur, un poste de rédacteur principal et un poste d'adjoint administratif principal pour remplacer trois collaborateurs de Sigec démissionnaires en vue de détacher les fonctionnaires recrutés chez l'infogérant. Ce choix, sans aucun surcoût financier, permettra de capitaliser les compétences de la personne lors de la fin du contrat avec la société de service en charge de l'exploitation du centre informatique intercommunal et de favoriser la continuité du service public.

En 2008, l'équipe de Sigec était structurée de la manière suivante :

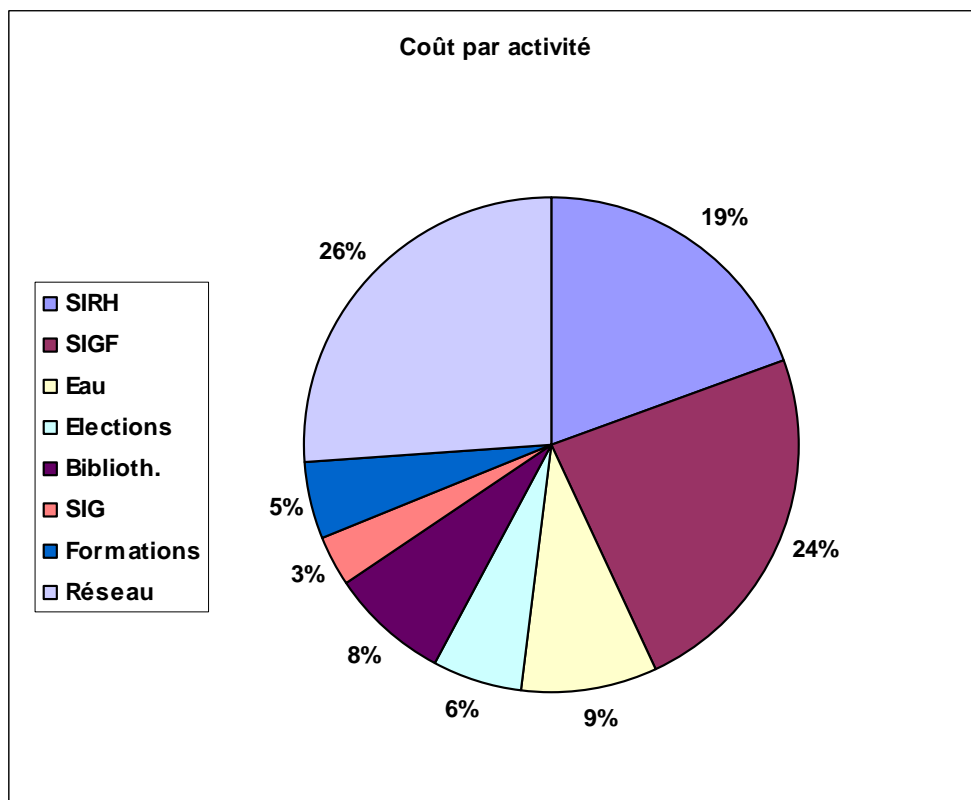


3. Éléments financiers

Le compte administratif de l'année 2008 est joint en annexe du présent document.

L'évolution des contingents en 2008 a été de 4,85%.

En 2008, la répartition des coûts globaux par activités a été la suivante :



SIRH : Système d'Information des Ressources Humaines

SIGF : Système d'Information de Gestion financière

SIG : Système d'Information Géographique – Cartographie dynamique

ANNEXE

Compte Administratif 2008 du Sitpi